

Île de Grâce

Une solution pour l'érosion à Sainte-Anne-de-Sorel



Par Sarah-Eve Charland
Publié le: Mercredi 2 octobre 2013 11:44:50 HAE
Mise à jour: Mercredi 2 octobre 2013 11:53:12 HAE



PHOTO Sarah-Eve Charland

Les berges de l'île de Grâce à Sainte-Anne-de-Sorel s'érodent entre un et quatre mètres tous les ans.

SAINTE-ANNE-DE-SOREL - Le phénomène de l'érosion des berges est un fléau à l'île de Grâce. C'est pourquoi le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre sonne l'alarme et a mis sur pied un programme de protection des berges.

Les berges de l'île de Grâce à Sainte-Anne-de-Sorel s'érodent entre un et quatre mètres tous les ans. On estime que 20 000 m³ de sol de l'île de Grâce glissent au fleuve tous les ans alors que la norme se situe à 5000 m³.

Le phénomène d'érosion entraîne de graves conséquences à l'environnement selon la biologiste du comité, Maryse Longchamps. Chaque particule qui se détache des berges pollue la qualité de l'eau.

Le Comité ZIP croit également que l'intégrité des marais et des habitats fauniques situés en aval de l'île sont sérieusement menacés.

Jugeant nécessaire d'agir le plus rapidement possible, le Comité ZIP a procédé à l'installation de couvertures végétales et de boudin de noix de coco sur près de 3000 m².

«Au niveau de la qualité de l'eau et l'état du poisson, il fallait intervenir. On a adouci la pente des berges en installant des végétaux. Ça va permettre de stabiliser le sol et les boudins vont arrêter les vagues», explique la biologiste du Comité ZIP, Maryse Longchamps.

Ces travaux vont permettre de retenir près de 5000 m³ par année.

En plus des conséquences des changements climatiques, le comportement des plaisanciers fait partie des causes de ce phénomène.

«Lorsque les bateaux passent à haute vitesse dans un chenal étroit comme celui-ci, les vagues mangent un peu de sable de la berge. Il y a aussi les vents violents dus aux changements climatiques et le haut niveau de l'eau qui peuvent éroder les îles», ajoute-t-elle.

Selon le comité, près de 30 000 pêcheurs circulent sur le cours d'eau en plus des milliers d'observateurs, chasseurs et plaisanciers qui arpentent le territoire.

Des actions à long terme

Afin de réaliser le programme de protection des berges, le comité a signé une entente avec une trentaine de propriétaires qui ont consenti à conserver les berges pour une période de 25 ans.

Les propriétaires doivent, entre autres, arroser les couvertures végétales et s'engager à ne pas couper les herbes à au moins sept mètres de la rive.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a contribué en installant une vingtaine de panneaux avertissant les plaisanciers à faire attention aux vagues.

Ce projet est la deuxième étape du Comité ZIP qui avait solidifié les berges de l'île aux Corbeaux en 2011. Il espère poursuivre ses efforts en protégeant une île tous les ans.